

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

APPROFONDISSEMENT D'UN CHAMP DE LA MICRO-INFORMATIQUE

INF-5065-2

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

APPROFONDISSEMENT D'UN CHAMP DE LA MICRO-INFORMATIQUE

INF-5065-2

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1998 — 98-0287

ISBN 2-550-33228-8

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1998

1 Présentation

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle permet de décrire et d'organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours *Approfondissement d'un champ de la micro-informatique*. La définition est fondée sur le programme, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. Son rôle est d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Les sections de la présente définition du domaine d'examen sont semblables à celles des définitions du domaine d'examen des autres cours. Leur contenu, cependant, est particulier au présent cours.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 Conséquences des orientations du programme en évaluation sommative

Orientations

Conséquences

Le cours *Approfondissement d'un champ de la micro-informatique* a pour but de favoriser l'utilisation de fonctions avancées dans un champ d'application particulier de la micro-informatique.

On évaluera la capacité de l'élève à utiliser de façon autonome les fonctions avancées d'une application informatique.

Dans le programme, on privilégie une approche pragmatique.

L'évaluation devra permettre de mettre en évidence les habiletés pratiques de l'élève.

Les objectifs du cours se situent sur le plan de l'analyse, de l'organisation et de la réalisation d'un projet.

On évaluera le projet de l'élève et sa capacité à analyser et à organiser sa production.

Dans le programme, on tient compte de la diversité des logiciels utilisés pour atteindre les objectifs de ce cours.

L'évaluation sommative devra pouvoir s'adapter aux différentes applications.

3 Contenu du cours aux fins de l'évaluation sommative

Notions

- Planification et analyse du projet :
 - Présentation et justification;
 - Définition des fonctions avancées;
 - Relations entre les éléments de l'application et leurs utilisations;
 - Améliorations ou modifications.
- Production à l'aide de l'application :
 - Saisie de l'information;
 - Traitement de l'information.

Habilités

- **Analyser** : Rechercher les éléments d'une application, mettre en évidence les relations entre les éléments et l'usage fait de ceux-ci.
- **Produire** : Intégrer de façon pertinente, originale et organisée différentes habiletés et différents éléments dans la création d'un tout complexe.

4 Tableau de pondération

NOTIONS HABILETÉS	PLANIFICATION ET ANALYSE 50 %	PRODUCTION 50 %
ANALYSER 50 %	1 Présentation et justification 15 %	
	2 Définition des fonctions avancées 10 %	
	3 Relations entre les éléments 15 %	
	6 Améliorations ou modifications 10 %	
PRODUIRE 50 %		4 Saisie de l'information 10 %
		5 Traitement de l'information 40 %

Note : Les dimensions sont numérotées dans l'ordre logique d'exécution des comportements observables.

5 Comportements observables

Description générale

C'est à partir de la liste des comportements observables établie ci-dessous que doit être construit l'outil d'évaluation.

L'élève doit pouvoir :

1. Décrire les objectifs visés et les étapes de réalisation du projet.
2. Définir les fonctions avancées utilisées pour la réalisation du projet.
3. Établir les relations entre les éléments de l'application et l'utilisation qui en est faite dans le projet.
4. Saisir et organiser l'ensemble de l'information nécessaire à la réalisation du projet.
5. Traiter l'information à l'aide de l'application.
6. Proposer des améliorations ou des modifications au projet.

6 Justification des choix

La pondération des dimensions correspond à l'importance que nous leur accordons dans l'atteinte des objectifs du cours.

Les dimensions étant liées aux *Notions* et aux *Habilités*, la pondération de celles-ci découle de la pondération accordée aux dimensions.

Répartition de la pondération

- En fonction des notions :
 - Planification et analyse du projet 50 %
 - Production du projet 50 %

- En fonction des habiletés :
 - Habileté *Analyser* 50 %
 - Habileté *Produire* 50 %

Afin d'assurer le plus d'équité possible dans l'évaluation des dossiers, qui étant donné la nature même du cours seront très différents, nous avons établi une liste de critères devant servir à cette évaluation. De plus, nous avons déterminé les critères qui s'appliquent à chaque dimension et nous avons précisé la répartition de la pondération entre ces critères. On trouvera cette information à la section 7, *Spécification de l'épreuve*, du présent document.

7 Spécification de l'épreuve

7.1 Type d'épreuve

L'évaluation des compétences acquises par l'élève dans le cours *Approfondissement d'un champ de la micro-informatique*, se fait à partir d'un dossier préparé par l'élève et comportant les éléments suivants :

- La description des objectifs visés et des étapes de réalisation du projet;
- La définition des fonctions avancées;
- Les relations entre les éléments de l'application et le projet;
- Le résultat du projet;
- La description des améliorations ou des modifications suggérées.

Une grille d'évaluation servira à l'analyse des dossiers présentés.

7.2 Caractéristiques de l'épreuve

- On doit s'assurer que l'élève connaît les conditions et les modalités de l'évaluation.
- Selon les logiciels utilisés, on déterminera, l'ampleur du projet ou le nombre et la diversité des éléments à réaliser.
- L'élève remet, à la fin du cours, le dossier décrit ci-dessus.
- On doit s'assurer que les différents éléments, inclus dans le dossier ont été réalisés par l'élève et de façon autonome.
- L'usage d'un ordinateur est nécessaire pour la réalisation du projet.
- La grille d'évaluation du dossier doit être construite à partir des comportements observables décrits pour chacune des dimensions.
- La grille d'évaluation du dossier doit respecter la pondération prévue dans le tableau de pondération.
- La grille d'évaluation du dossier doit respecter les critères d'évaluation énumérés à la section 7.3 ainsi que la répartition et la pondération présentées à la section 7.4.

7.3 Critères d'évaluation

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les dossiers des élèves :

- **Pertinence** : Lien significatif entre les besoins déterminés et les résultats attendus.
- **Efficience** : Rapport entre l'utilité du résultat, les objectifs visés et les moyens mis en oeuvre pour obtenir le résultat.
- **Cohérence** : Logique des liens.
- **Précision** : Exactitude des actions.
- **Esthétique** : Qualité de la présentation, ergonomie.
- **Autonomie** : Capacité de fonctionnement sans recours à autrui.

7.4 Répartition de la pondération en fonction des critères d'évaluation

Le tableau suivant précise les critères et la pondération qui doivent être utilisés pour mesurer chaque dimension.

DIMENSIONS	CRITÈRES					
	PERTINENCE	EFFICIENCE	COHÉRENCE	PRÉCISION	ESTHÉTIQUE	AUTONOMIE
	20 %	15 %	30 %	5 %	10 %	20 %
1 Présentation et justification 15 %	√ 5 %		√ 5 %			√ 5 %
2 Définition des fonctions avancées 10 %	√ 5 %		√ 5 %			
3 Relations entre les éléments 15 %	√ 5 %	√ 5 %	√ 5 %			
4 Saisie de l'information 10 %				√ 5 %		√ 5 %
5 Traitement de l'information 40 %		√ 10 %	√ 10 %		√ 10 %	√ 10 %
6 Améliorations ou modifications 10 %	√ 5 %		√ 5 %			

7.5 Exigence de réussite

- La note de passage de l'épreuve est fixée à 60 sur 100.

